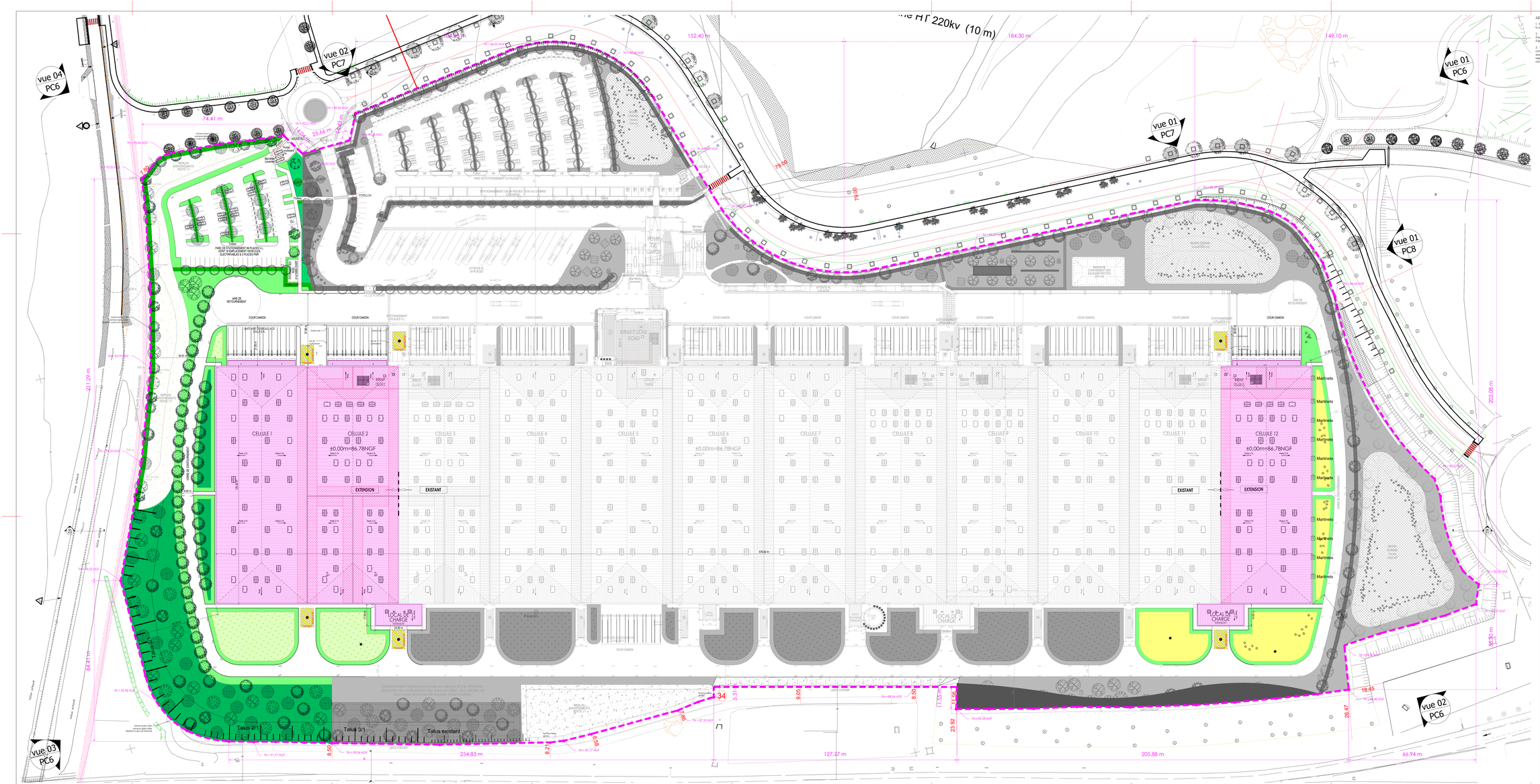

AVERTISSEMENTS :

1. PROPRIETE INTELLECTUELLE – Ce document est la propriété de SAGL. A ce titre il est protégé par les droits d'auteurs conformément au Code de la propriété intellectuelle.

2. DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE – Ce document est exclusivement diffusé dans le cadre réglementaire des différentes demandes d'autorisations : permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable. Ce document ne peut constituer un document d'étape d'offres. Au même titre, il ne peut être considéré comme un plan d'exécution.

3. APPEL D'OFFRES ET MARCHES DE TRAVAUX – Ce document est exclusivement diffusé dans le cadre d'un appel d'offres. Les informations contenues dans ce document ne peuvent en aucun cas être considérées comme des informations d'ordre contractuel. Les informations dimensionnelles et modifications qu'il contiennent nécessitent au bon fonctionnement et à la bonne mise des ouvrages et équipements dans le respect des règles en vigueur. A ce titre, il ne peut être considéré comme un plan d'exécution. Dans le cadre du marché de travaux l'entrepreneur s'engage à fournir des plans d'exécution pour visade l'architecte et approbation du bureau de contrôle.

ARBRES TIGE

- Alisier terminal - *Sorbus torminalis*
- Arbres fruitiers : cerisiers, pommiers, pruniers
- Charme commun - *Carpinus betulus*
- Charme fastigié - *Carpinus betulus 'Fastigiata'*
- Chêne pubescent - *Quercus pubescens*
- Chêne rouvre - *Quercus petraea*
- Erable champêtre - *Acer campestre*
- Erable plane - *Acer platanoides 'Emerald Queen'*
- Frêne élevé - *Fraxinus excelsior*
- Merisier - *Prunus avium*
- Merisier à grappes Watereri - *Prunus padus 'Watereri'*
- Poirier à fleurs Chantickleer - *Pyrus calleryana 'Chantickleer'*
- Pommier Evereste - *Malus x Perpetue B 'Evereste'*
- Saule blanc - *Salix alba*
- Prairies rustiques
- Prairies de fauche type 1 - Pelouses hygrophiles
- Prairies de fauche type 2 - Pelouses xérophiles
- Zones sablées
- Haies bocagères type 1
- Haies bocagères type 2
- Haies charmilles
- Boisements arbustifs et de taillivaux
- Massifs arbustifs
- Haie fruitière
- Plantes grimpantes — G1 - Aristolochia macrophylla - Aristoloche; G2 - Clematis montana 'Rubens' - Clématite; G3 - Lonicera periclymenum 'Serotina'
- Table de pique-nique
- Rochers
- Nichoirs — • 32cm entrevoies (8-32mm = 4u pour mésange-gorges; • 32cm entrevoies noire = 1 pour faucons crécerelles)
- Perchoirs à faucon crécerelle (4u)
- Hôtels à insectes (3u)

PSE Plan de Synthèse Ecologique (1u) - Hors prestations

PSV Plan Signalétique du Verger (2u) - Hors prestations

Dessin : Gilles GENEST paysagiste

EXTENSION D'UN BATIMENT D'ACTIVITES LOGISTIQUES
Lieu dit "ZAC CHAUSSEE PUISEUX"
LOT SUD A & B

RUE DU BOIS ANGOT - 95650 - PUISEUX PONTOISE

DEMANDEUR	MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE	ARCHITECTE
SNC JUNOR 15, RUE ROQUEPINE 75008 - PARIS T: 01 42 56 41 15	PANHARD REALISATIONS 15, RUE ROQUEPINE 75008 - PARIS T: 01 42 56 41 15	A-26 G 165a, AVE. DE VAUGIRARD 75015 - PARIS T: 09 75 75 02 80
BET ICPE : BGS 165 bis, RUE DE VAUGIRARD 75015 - PARIS T: 09 75 75 32 80	CONCEPTEUR PAYSAGISTE Gilles GENEST 4 AVE DE LA REPUBLIQUE 77370 - CHANTEAU LAMBON T: 01 64 78 38 23	

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PLAN DES ESPACES VERTS

ECHELLE :	DATE :	FORMAT :	
1/ 500	09.10.2019	A3	PC 2a

1670	- A26 GL	- ARC	- DPC	- ENT	- PLN	- 00	- ind8
AFFAIRE	TITRE	DISCIPLINE	PHASE	EMETTEUR	SPECIALITE	TYPE	INDICE

V:\chantiers\1670\1A26\Panhard PP Sud Est\CONCEPTION\14 - Autocad\ecl\A1 PC\PC tous lot\tmm\1670 - PANHARD PUISEUX EXTENSION ind 8.dwg